



# PLAN DE FORMATION 2021-2022

**Lieu de formation : 105 rue Pierre Bayle – 84000 Avignon**

---

**Formation préparant au**

**BPJEPS**

**Mention : LOISIRS TOUS PUBLICS**

**Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire  
et des Sports**



**Siège**

14 rue Nicolas Copernic 13200 ARLES  
Tél : 04 90 93 75 26 - E-mail : [contact@formatic-arles.fr](mailto:contact@formatic-arles.fr)

**Antenne**

105 rue Pierre Bayle 84140 MONTFAVET  
Tél : 04 65 00 02 32 - E-mail : [contact@formatic-avignon.fr](mailto:contact@formatic-avignon.fr)

Association loi 1901 - SIRET 380 678 839 00073  
APE 8559A - N° d'activité 93131292413

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Cette formation est validée par un diplôme de niveau IV, délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le **BP JEPS**, spécialité **Loisirs tous publics**.

### Objectifs

La spécialité « Loisirs tous publics » doit permettre aux animateurs de

- Répondre aux besoins identifiés des structures intervenant sur le champ de l'animation en mobilisant les dispositifs territoriaux au service de différents publics ;
- Proposer des projets d'animation (élaborer, mettre en œuvre, évaluer) pour tout public dans les domaines des activités physiques, activités culturelles et d'expression, activités scientifiques, techniques et environnementales.

### Programme

La formation se déroule du **01 décembre 2021 au 23 septembre 2022**. Elle repose sur le principe de l'alternance formation en Centre/ stage pratique en Entreprise.

Formation en Centre : **700 H**

L'alternance Centre/ Entreprise : **700 H**

Les contenus de formation recourent 3 axes :

- Une formation théorique nécessaire à l'acquisition des connaissances de base pour occuper un emploi de niveau IV ;
- Une formation technique : pratique de différentes activités, utilisation de différents supports d'animation ;
- Une formation pratique, sur le terrain, en alternance.

### Le référentiel de certification

Le candidat est capable de :

<b>UC 1</b>	Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
<b>UC 2</b>	Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
<b>UC 3</b>	Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM)
<b>UC 4</b>	Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics »

## Validation

---

La validation du diplôme est de la compétence de la DRD Jeunesse et Sports. Le stagiaire obtient le BP JEPS lorsqu'il a satisfait aux épreuves de validation.

### Présentation des épreuves :

UC	Type d'épreuves	Période + Rattrapage (R)
UC 1 & 2	<p>Dans un document décrivant le projet élaboré à partir de l'étude de milieu effectuée dans sa structure d'accueil, le candidat présentera son expérience de conduite et d'évaluation de son action.</p> <p>Ce document servira de support lors de l'entretien avec le jury.</p>	<p style="text-align: center;">30 Juin 2022  <i>R : 13 septembre 2022</i>  <i>Dates prévisionnelles</i></p>
UC 3	<p>Présentation et analyse de l'expérience en ACM suivi d'un entretien</p>	<p style="text-align: center;">03 octobre 2022  <i>R : 03 novembre 2022</i>  <i>Dates prévisionnelles</i></p>
UC 4	<p>Présentation et conduite de séance suivie d'un entretien avec le Jury</p>	<p style="text-align: center;">Du 23 mars au 25 juin 2022  <i>Dates prévisionnelles</i></p>

## PROGRAMME DE FORMATION

### Formation en Centre : 700 H

<b>MODULE 1 : ACTIVITES DE COMMUNICATION</b>	
Durée : 70 h en Centre	
<u>Objectifs</u>	Exercer des activités de communication, adaptées au public, dans les situations de la vie professionnelle, en utilisant l'ensemble des outils de communication mis à sa disposition.
<u>Contenu</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connaissances élémentaires de communication</li> <li>▪ Assurer un accueil conforme à l'image de l'entreprise</li> <li>▪ Organisation de l'information et de la documentation</li> <li>▪ Marketing social</li> <li>▪ Utilisation des outils informatiques</li> <li>▪ Maîtrise de l'expression écrite et orale</li> </ul>
<b>MODULE 2 : CONNAISSANCE DES PUBLICS</b>	
Durée : 70 h en Centre	
<u>Objectifs</u>	Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative.
<u>Contenu</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les différents types de publics et leurs caractéristiques sociologiques (enfants, adolescents, adultes, 3<sup>e</sup> âge, handicap, exclusion)</li> <li>▪ Connaissances de base en matière de socialisation, vie des groupes, phénomènes relationnels</li> <li>▪ Connaissance de l'environnement de l'animation dans les domaines social, géographique, culturel ; les pratiques des activités d'animation ; les comportements de consommation</li> <li>▪ Adapter les activités aux publics accueillis par la structure</li> </ul>
<b>MODULE 3 : METHODOLOGIE DE PROJET</b>	
Durée : 78 h en Centre	
<u>Objectifs</u>	Construire, mettre en œuvre et évaluer un projet d'activité éducative dans le cadre du projet global de la structure, en partenariat.
<u>Contenu</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les différents types de projets (projet éducatif de territoire, projet pédagogique, projet d'animation, d'activité...)</li> <li>▪ Maîtriser les outils applicables à la méthodologie de projet (l'enquête, le diagnostic, dégager une problématique, l'opportunité, état des lieux des ressources, des contraintes, définir les différents types d'objectifs, calendrier d'action...)</li> <li>▪ Elaborer un projet en tenant compte de l'environnement, des spécificités des publics</li> <li>▪ Elaborer les outils de suivi et d'évaluation de l'activité,</li> <li>▪ Mobiliser les moyens internes et externes (partenaires)</li> <li>▪ Réaliser l'activité et l'évaluer.</li> <li>▪ Respecter et faire respecter les notions fondamentales liées à l'organisation et la pratique des activités (obligations légales, sécurité, responsabilité) ;</li> <li>▪ Méthodes et courants pédagogiques</li> </ul>

**MODULE 4 : CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE**

Durée : 70 h en Centre

<u>Objectifs</u>	S'intégrer dans le fonctionnement interne de l'entreprise et participer à son développement par la mise en œuvre d'actions promotionnelles d'activités
<u>Contenu</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connaissance de la réglementation, des formes statutaires et du fonctionnement des différentes entreprises, L'association loi de 1901</li> <li>▪ Connaissance de la législation sociale (contrat de travail, convention collective...)</li> <li>▪ L'éducation populaire</li> <li>▪ La formation professionnelle</li> <li>▪ Connaissance du projet d'entreprise, son évolution, sa dynamique</li> <li>▪ Connaissances des partenaires institutionnels</li> <li>▪ Connaissances de base en comptabilité et en gestion</li> <li>▪ Etablir et suivre les budgets des activités mises en œuvre</li> <li>▪ Elaborer des actions promotionnelles de projets d'animation, en mobilisant des ressources internes et externes (professionnels compétents)</li> <li>▪ La prise en compte du développement durable au sein de l'entreprise et dans ses actions.</li> </ul>

**MODULE 5 : PREPARER ET CONDUIRE UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS**

Durée : 105 h en Centre

<u>Objectifs</u>	Préparer un programme d'activités prenant en compte le public et l'environnement de l'activité, choisir les modalités techniques de pratique les mieux adaptées au public dans les conditions optimales de sécurité, construire le programme d'activité et mobiliser les moyens nécessaires à sa réalisation, dans les domaines : activités physiques, activités culturelles ou d'expression, activités scientifiques, techniques et environnementales
<u>Contenu</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connaissance des dispositifs de financements</li> <li>▪ Méthodologie de construction de séance d'animation</li> <li>▪ Elaborer des actions d'animation en tenant compte des ressources internes (participation de l'équipe), externes (identification association des partenaires), des publics visés, des objectifs poursuivis</li> <li>▪ Construire son action en intégrant la dimension du lien, de la place et du rôle de l'individu dans le groupe (phénomènes relationnels)</li> <li>▪ Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation d'un programme d'activités</li> </ul>

**MODULE 6 : TECHNIQUES D'ANIMATION, ENCADRER UN GROUPE**

Durée : 127 h en Centre

<u>Objectifs</u>	Apprendre les techniques nécessaires à la conduite de groupes par la connaissance et la prise en compte de leurs caractéristiques.
<u>Contenu</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connaître les caractéristiques et les phénomènes de groupe (groupes restreints, groupes constitués, institués, phénomènes et vie de groupe conduites addictives...)</li> <li>▪ La gestion des conflits (outils de régulation)</li> <li>▪ Encadrer le groupe en favorisant le lien (dynamique de groupe, le partage de but commun, la reconnaissance de l'autre, le respect des différences...)</li> <li>▪ Les phénomènes de maltraitance</li> <li>▪ Les règles de vie collective / Comportements incivils</li> <li>▪ Conduire des activités de sensibilisation à l'éco-citoyenneté et au développement durable</li> <li>▪ Conduire des activités physiques (connaissance de base pour une pratique sécurisée des APS);</li> <li>▪ Conduire des activités culturelles et d'expression ;</li> <li>▪ Conduire des activités scientifiques, techniques et environnementales</li> <li>▪ Evaluer et adapter les supports</li> </ul>

**MODULE 7 : TRAVAILLER EN RÉSEAU**

Durée : 35 h en Centre

<u>Objectifs</u>	Inscrire son action dans le cadre d'un travail en réseau en mobilisant des ressources présentes localement. Améliorer sa pratique et développer les moyens en faisant converger les intérêts de chacun
<u>Contenu</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connaître son territoire : les dispositifs (Politique de la ville...), les partenaires et financeurs</li> <li>▪ Approche du fonctionnement des systèmes</li> <li>▪ Intégrer son action dans un réseau</li> <li>▪ Les outils de travail collaboratif (Wiki, SPIP, liste de diffusion, forum...)</li> <li>▪ Partage et publication d'informations : les usages et le droit</li> </ul>

**MODULE 8 : DIRIGER UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS**

Durée : 105 h en Centre

<u>Objectifs</u>	Conduire une action éducative et de découverte dans le cadre des loisirs pour tous publics / Diriger un accueil collectif de mineurs
<u>Contenu</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connaître le projet de la structure (les valeurs, les objectifs...)</li> <li>▪ Accompagner le groupe dans l'émergence et la mise en œuvre de projet</li> <li>▪ Construire ses outils d'évaluation (critères, indicateurs)</li> <li>▪ Analyser les résultats d'une évaluation et proposer des actions correctives</li> <li>▪ Direction d'un accueil collectif de mineurs : réglementation spécifique, organisation et fonctionnement, management d'équipes, éléments financiers (économat)</li> </ul>

## ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Durée : 40 h en Centre

<p><u>Objectifs</u></p>	<p>L'organisme de formation propose un accompagnement individualisé et désigne pour cela des membres de l'équipe pédagogique pour exercer la fonction de conseiller stagiaire.</p> <p><b>Missions du Conseiller de Stage :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner le stagiaire dans les différentes étapes de la mise en œuvre de sa formation pratique</li> <li>▪ Apporter un soutien pédagogique et/ ou technique ou méthodologique en fonction des besoins du stagiaire</li> <li>▪ Proposer des personnes ou des structures ressources en fonction du projet du stagiaire</li> <li>▪ Aider le stagiaire dans les phases d'évaluation</li> <li>▪ Guider le stagiaire dans l'élaboration et la rédaction du compte rendu</li> <li>▪ Rédiger l'« Avis du Conseiller », au terme de l'action, rapport écrit sur le déroulement de la formation pratique effectuée par le stagiaire, qui est joint au compte rendu de stage.</li> </ul>
-------------------------	---

## L'ALTERNANCE CENTRE/ ENTREPRISE : LE STAGE PRATIQUE

### L'alternance Centre/ Entreprise : 700 H

<p><b>Objectifs de l'alternance Centre/ Entreprise</b></p>	<p>Partie intégrante de la formation, ses objectifs sont l'acquisition et l'application de connaissances, savoir-faire, savoir être.</p> <p>Elle doit permettre une expérimentation dans les conditions réelles du métier d'animateur. Le projet d'animation est réalisé à partir de l'étude diagnostique de l'environnement et de l'entreprise d'accueil, et doit répondre aux besoins détectés dans le respect des objectifs de la structure. Le (la) stagiaire participe aux activités de l'entreprise d'accueil qui l'accompagne dans sa mise en situation par la nomination d'un(e) tuteur (trice).</p> <p>Ce dernier (cette dernière) est associé(e) à deux étapes de certification en tant que jury.</p>
--	---